Cinquante troisième année. - N° 210 A Mercredi 30 octobre 2019

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Annonces..... 01-40-58-77-56
Accueil commercial 01-40-15-70-10
Télécopie..... 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 683

38 – ISÈRE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE GRENOBLE

Ventes et cessions

Rectificatif : BODACC A. *Numéro de parution :* 20190206. *Date de parution :* 24 octobre 2019.
Annonce numéro : 536. Cet avis est annulé et remplacé par le suivant :

854 068 392 RCS Grenoble.
MG P&S FRANCE SAS.
Forme : Société par Actions Simplifiée.
Capital : 100.00 EUR.
Adresse : 2, Rue De la Néva, 38000 Grenoble.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun d'apport partiel d'actif soumis au régime des scissions Pour la société absorbante ou société bénéficiaire de l'apport partiel d'actif : la dénomination sociale suivie, le cas échéant, de son sigle : MG P&S France SAS. la forme : société par actions simplifiée. l'adresse de son siège où peut être consulté le projet de traité d'apport partiel d'actif : 2 rue de la Néva, 38000 Grenoble le montant du capital : 100 euros. le numéro unique d'identification et la mention RCS suivie du nom de la ville où se trouve le greffe où elle est immatriculée : 854 068 392 RCS Grenoble. Oppositions : Les créanciers des sociétés participantes pourront former opposition à cet apport partiel d'actifs dans les conditions et délais prévus par l'article L.236-21 du Code de Commerce. Pour la société apporteuse : la dénomination sociale suivie, le cas échéant, de son sigle : SIEMENS SAS. la forme : société par actions simplifiée. l'adresse de son siège où peut être consulté le projet de traité d'apport partiel d'actif : 40 Avenue des Fruitiers, 93527 Saint-Denis. le montant du capital : 57.835.306,19 euros. le numéro unique d'identification et la mention RCS suivie du nom de la ville où se trouve le greffe où elle est immatriculée : 562 016 774 RCS Bobigny. L'évaluation de l'actif et du passif de chaque société participante dont la transmission à la société bénéficiaire est prévue : actif : 40.159.330,76 euros. passif : 9.607.330,76 euros. actif net apporté : 30.552.000 euros. Le rapport d'échange des droits sociaux dans chaque société participante : L'apport partiel d'actifs ne donnerait pas lieu à un échange d'actions et serait rémunéré par une augmentation de capital de la bénéficiaire au profit de l'apporteuse d'un montant de 28 000 000 €uros ainsi que par la création d'une prime d'apport. Le montant prévu de la prime d'apport pour chaque société participante : 2 552 000 €uros. La date du projet commun de fusion ou de scission : 21 octobre 2019. Les dates et lieu du dépôt au RCS au titre de chaque société participante: 22/10/2019 au RCS de Grenoble pour la société apporteuse et 22/10/2019 au RCS de

Bobigny pour la société bénéficiaire. Les oppositions seront reçues dans les dix jours suivant la publication prévue à l'article L.141-12 du code de commerce..

